



Bordeaux, le 14 Avril 2022

Monsieur Yan Bubien
Directeur Général du CHU de Bordeaux
Direction Générale des Hôpitaux
12, rue Dubernat
33404 Talence cedex

Objet : Préavis de grève des Urgences Pédiatriques du GHPel.

Monsieur le Directeur Général,

Nous venons, par la présente, vous signifier que les Organisations Syndicales CGT, FO et Sud Santé déposent un préavis de grève, reconductible, à l'intention de l'ensemble des Personnels du service des Urgences Pédiatriques (URB), de jour comme de nuit, du Groupe Hospitalier Pellegrin, à compter du **Jeu**di 21 Avril 2022 à 7 heures.

Ce dépôt de préavis de grève, sous forme d'alerte, couvre tous les personnels du secteur des Urgences Pédiatriques (administratifs, soignants).

Leur décision fait suite à un manque d'effectifs sur tous les corps de métiers de ce secteur (Administratifs et Paramédicaux), exacerbés par l'aménagement sur le nouveau bâtiment URB. L'augmentation de la charge de travail et la responsabilité de tous ces professionnels est en inadéquation avec les effectifs présents.

Face au mal-être des personnels :

- Nous exigeons des effectifs pérennes **sur tous les secteurs**, tout au long de l'année, pour être en capacité d'avoir un agent physique sur chaque ligne de planning.
- Nous exigeons le droit à congés, pour tous, dès les congés de pâques.
- Nous exigeons le respect des roulements et du temps de travail légal.
- Nous exigeons la mise en conformité du système informatique des admissions.
- Nous exigeons la réouverture des lits.

Plus précisément :

1/ Renfort des ETP soignants :

Jour : matin 7 Puer et 5 AS/AP (comprenant 1 AP d'accueil/médiation) minimum (hors période haute)

Après-midi 8 Puer et 5 AS/AP minimum (hors période haute)

Nuit : 7 Puer et 5 AS/AP

9 Puer et 5 AS/AP en période haute

2/ Renfort des ETP administratifs :

Adjoint Administratif : 3 de jour et 2 de nuit

AMA : 3 urgences et 1 post urgence

3/ Respect de la réglementation pour la pause des congés, respect des temps de pause, rappel à domicile constant, respect des délais d'édition des plannings validés sur 30 jours, respect des fonctions et responsabilités des AMA en ce qui concerne l'envoi des courriers médicaux, respect des délais pour les changement de planning et information des agents.

4/ Arrêt de la fermeture de lits sur l'URB qui entraine un engorgement et de long délais d'attente pour les enfants.

5/ Une salle d'attente adaptées pour les familles et non une salle de soins en cas d'afflux.

Nos alertes, lors des instances où a été présenté ce projet, n'ont pas été prises en compte, nous sommes maintenant devant un constat déplorable. Nous sommes spectateurs d'une chute imminente de tous les professionnels.

Ce préavis de grève ne sera levé qu'à condition de satisfaction de l'ensemble de ces revendications.

Dans l'attente de notre rencontre sur le sujet ;

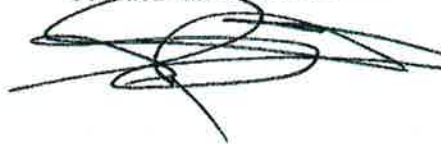
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Pour l'intersyndicale,

Pascal Gaubert
Secrétaire Général FO




Alain Es-Sebbar
Coordonnateur Général CGT



Pierre Gaudin
Secrétaire Sud Santé

Pour ordre de Pierre Gaubert
Francis OLIVIER



Ampliations : La Direction générale, La Direction de Site, Le Corps Médical, L'Encadrement et Les Personnels